



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Décision N° 2026 163

***Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

FONCIER ET URBANISME

**DÉLÉGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN A LA COMMUNE DE BEUVRY POUR
L'ACQUISITION D'UN TERRAIN SIS LE HAMEAU DE TEIGNEVILLE, PARCELLE
CADASTRÉE AY N°68**

Vu la délibération n° 2017/CC348 par laquelle le Conseil communautaire en date du 13 décembre 2017 a instauré le Droit de préemption urbain sur les zones U et AU et leurs sous-secteurs du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beuvry,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beuvry approuvé le 26 mars 2013 et modifié en date du 18 décembre 2019,

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay dispose de la compétence PLU depuis le 1er janvier 2017, et est de ce fait compétente en matière de Droit de préemption urbain (DPU),

Considérant la Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A), déposée en mairie de Beuvry le 29 janvier 2026, informant de la cession du bien repris au cadastre, section AY n°68 sis Le Hameau de Teigneville, reçue de Maître Florent PAYELLEVILLE, notaire à Hersin-Coupigny (62530),

Considérant la demande de la commune de Beuvry que lui soit délégué le Droit de Préemption Urbain

Considérant qu'il y a lieu de déléguer le droit de préemption urbain à la commune de Beuvry pour l'acquisition de ce bien,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de Exercer ou déléguer, en application du Code de l'Urbanisme les droits de préemption que la Communauté d'agglomération en soit titulaire ou délégataire, et prendre toutes les décisions subséquentes ainsi que le droit de priorité.

Le Président,

DECIDE de déléguer le Droit de Préemption Urbain à la commune de Beuvry pour l'acquisition du bien repris au cadastre section AY n°68 sis Le Hameau de Teigneville à Beuvry objet de la D.I.A. susmentionnée.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **- 2 MARS 2026**

Par délégation du Président
La Vice-présidente déléguée,



LAVERSIN Corinne

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **- 4 MARS 2026**

Et de la publication le : **- 4 MARS 2026**

Par délégation du Président
La Vice-présidente déléguée,



LAVERSIN Corinne

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Déclaration d'intention d'aliéner un bien

Droit de préemption

Immeuble : Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U)

A. Propriétaire(s)

Identité : Madame PILLIER Anne-Marie

Profession : retraitée

Adresse : 456 rue du Général Leclerc 62660 BEUVRY

Complément d'adresse : (Code INSEE 62126)

Quote-part en cas d'indivision :

Adresse email :

Indicatif si pays étranger :

Téléphone :

Pays : France

Division territoriale :

B. Situation du bien

Adresse précise du bien

☐ La cession du bien entraîne une division parcellaire

Adresse : Le Hameau de Teigneville 62660 BEUVRY

Complément d'adresse : (Code INSEE 62126)

Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 2891

Situation du terrain

☐ Ma demande porte sur le domaine public

Références cadastrales

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m²)	Observation	Partielle
0	AY	68	2891		Non

C. Désignation du bien

Immeuble

Immeuble : Non bâti

☐ Bien situé dans un lotissement

Propriétaire en cas d'immeuble bâti sur terrain d'autrui

Nom :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Nature des droits cédés

☒ Pleine Propriété ☐ Nue-Propriété ☐ Usufruit

Occupation du sol en superficie (m²)

☐ Nature du sol

Terres :

Prés :

Vergers :

Vignes :

Bois :

Landes :

Carrières :

Eaux cadastrées :

Jardins :

Terrains à bâtir :

Terrains d'agrément :

Sol :

Bâtiment vendu en totalité

☐ Bâtiment vendu en totalité

Surface construite au sol (m²) :

Surface utile ou habitable (m²) :

Nombre de niveaux :

Nombre d'appartements :

Nombre d'autres locaux :

Observations :

Vente de volumes

☐ Vente de volumes

Numero	Surface (m²)	Nature
--------	--------------	--------

Observations :

Bâtiment en copropriété

☐ Locaux dans un bâtiment en copropriété

N° d'inscription au registre des copropriétés :

Le bâtiment est achevé depuis :

Le règlement de copropriété a été publié aux hypothèques depuis :

En cas d'indivision, quote-part du bien vendu :

Numéro du lot	Bâtiment	Étage	Surface utile (m²)	Quote-part des parties communes	Nature
---------------	----------	-------	--------------------	---------------------------------	--------

Droits sociaux

☐ Droits sociaux

Désignation de la société :

Nombre de parts cédées :

Désignation des droits :

Nombre total de parts :

Nature :

Numéro des parts :

☐ La cession conduit l'acquéreur à détenir la majorité des parts de la société

D. Usage et occupation

Usage

Habitation

Précision :

Professionnel

Précision :

Mixte

Précision :

Commercial

Précision :

Agricole

Précision :

☒ Autre

Précision :

Occupation

☒ Par le(s) propriétaire(s)

Précision :

Par un(des) locataire(s)

Précision :

Sans occupant

Précision :

Autre

Précision :

☐ Une installation soumise à autorisation ou à enregistrement, au titre du code de l'environnement a été exploitée sur le terrain

E. Droits réels ou personnels

Grevant les biens :

Préciser la nature :

A DETERMINER

Indiquer si rente viagère antérieure :

F. Modalités de la cession

Modalité de cession :

Vente amiable

Prix de vente ou évaluation (en chiffres) :

Si TVA en sus du prix, préciser le montant (en chiffres) :

Dont éventuellement inclus :

Mobilier (euros) :

Autres (euros) :

Adresse précise du bien :

Description :

Modalités de paiement

Modalités de paiement :

Commission :

Précision :

Montant commission acquéreur (euros) :

7 200,00 €

TTC/HT :

TTC

Montant commission vendeur (euros) :

TTC/HT :

Désignation de la contrepartie de l'aliénation :

Evaluation de la contrepartie :

Païement :

Montant annuel (euros) :

Montant comptant (euros) :

Bénéficiaire(s) de la rente :

Précision :

Evaluation de l'usage ou de l'usufruit :

Précision :

Désignation des biens reçus en échange :

Montant de la soulte le cas échéant (euros) :

Bénéficiaire de la soulte :

Propriétaires contre-échangistes :

Bénéficiaire :

Estimation du bien apporté (euros) :

Estimation du terrain (euros) :

Estimation des locaux à remettre (dation) (euros) :

Estimation de l'immeuble objet de la location-accession (euros) :

Objet de la location-accession :

Adjudication

☐ Volontaire

☐ Ou rendue obligatoire par une disposition législative ou réglementaire

☐ Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une donation-partage

Date de l'adjudication :

Lieu de l'adjudication :

Montant de la mise à prix :

Estimation du bien (euros) :

G. Les soussignés déclarent

Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A

- ☒ A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués
- ☐ Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur :

les frais d'acte notarié en sus ainsi que les honoraires de négociation d'un montant de 7200 € sont à la charge de l'acquéreur

- ☐ Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) en A

Liste du (ou des) acquéreur(s)

Personne 1

Identité : Monsieur MORRIEN Steeve André Armand René

Profession : artisan couvreur

Adresse : 632 rue Victor Dutériez 62660 BEUVRY

Complément d'adresse : (Code INSEE 62126)

Adresse email :

Indicatif si pays étranger :

Téléphone :

Pays : France

Division territoriale :

Personne 2

Identité : Madame HERRERO GONZALEZ Elsa Françoise

Profession : infirmière

Adresse : 632 rue Victor Dutériez 62660 BEUVRY

Complément d'adresse : (Code INSEE 62126)

Adresse email :

Indicatif si pays étranger :

Téléphone :

Pays : France

Division territoriale :

H. Le signataire n'est pas le propriétaire

Liste du (ou des) signataire(s)

Identité : [Dénomination] SELARL "Raphaël CLEUET, Stéphane BRUNIAU et Florent PAYELLEVILLE, notaires associés" - [Raison sociale] SELARL "Raphaël CLEUET, Stéphane BRUNIAU et Florent PAYELLEVILLE, notaires associés"

Qualité :

Numéro professionnel (SIRET) :	88501264100019	Adresse email :	selarl.cbip@notaires.fr
Type de société :	SELARL	Indicatif si pays étranger :	
Représentant :	Monsieur PAYELLEVILLE Florent	Téléphone :	0321279210
Adresse :	PLACE DE LA MAIRIE 62530 HERSIN COUPIGNY	Pays :	France
Complément d'adresse :	(Code INSEE 62443) BP BP 17	Division territoriale :	

- ☒ J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

I. Observations

Observations :

Pièces obligatoires complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

Code	Description	Fichiers
IA06	Les extraits de l'avant-contrat de vente contenant les éléments significatifs relatifs à la consistance et l'état de l'immeuble	plan PILLIER.pdf

Engagement du déclarant

- ☒ Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents
- ☒ J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation.